

Nouméa, le

4 NOV. 2015

**DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**Services des Installations  
Classées, des Impacts  
Environnementaux et des  
Déchets**

**Bureau des Installations  
Classées pour la Protection  
de l'Environnement**

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

N°2015-31309/DENV

*Le Chef de Service*

à

Directeur général de la Calédonienne des Eaux  
BP 812  
98845 Nouméa cédex

Objet : visite réalisée le 23 octobre 2015 sur la plateforme de compostage de Nakutakoin, commune de Dumbéa

Pièce jointe : compte-rendu de visite

Monsieur le directeur général,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte-rendu de la visite qui a été réalisée le 23 octobre 2015 sur votre plateforme de compostage de déchets verts et de boues de stations d'épuration, commune de Dumbéa.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef du service des Installations Classées, des Impacts  
Environnementaux et des Déchets**